

Julien Denormandie : « Oui, il faut enlever le mot race de la Constitution »

Le ministre de la Ville et du Logement nous annonce, en exclusivité, trois mesures visant à lutter contre les discriminations du quotidien, notamment pour l'emploi et le logement.



«Beaucoup de choses contre les discriminations ont déjà été faites mais il faut accélérer et amplifier», estime Julien Denormandie. [LP/Philippe Lavieille](#)

Par **Jannick Alimi** et **Christel Brigaudeau**

Il marque des pauses et pèse chaque mot. Julien Denormandie ministre de la Ville et du Logement, et homme du premier cercle dans la garde rapprochée d'Emmanuel Macron, nous a reçus vendredi soir, à la veille de la manifestation parisienne contre le racisme et les violences policières.

Sur ses notes figuraient un message d'apaisement et trois mesures concrètes destinées à lutter contre les discriminations dans l'emploi, le logement et la télévision. Avec, toujours, la même méthode : la persuasion, plutôt que la coercition.

Qui est le plus légitime à manifester, selon vous, les policiers que certains traitent de racistes ou les antiracistes ?

JULIEN DENORMANDIE. Il est absurde d'opposer les manifestations entre elles. Dans chacune, il y a beaucoup d'émotion légitime. La France, les institutions, la police ne sont pas racistes. Dans leurs missions, au quotidien, les forces de l'ordre défendent la République et ses valeurs. Mais dans toute société il y a des individus qui sont touchés par cette maladie de l'âme qu'est le racisme. Et il faut lutter avec une totale détermination contre tout acte raciste quel qu'il soit, où qu'il soit et quelle que soit la personne qui en est l'auteur. Le racisme est intolérable, les discriminations sont insupportables.

Au-delà des mots, comment allez-vous traduire concrètement cette lutte ?

Beaucoup de choses contre les discriminations ont déjà été faites mais il faut accélérer et amplifier. Il faut lutter contre les discriminations au quotidien. Et d'abord celles qui touchent l'accès au marché du travail. Nous allons ainsi relancer un nouveau testing auprès des entreprises. Le premier avait permis, en début d'année, d'épingler sept entreprises

sur les quarante premières testées, et ce dès l'entretien d'embauche. Je crois beaucoup à la technique du « name and shame », qui consiste à rendre public le nom des entreprises responsables de discriminations, car elle réussit à faire bouger les lignes et les consciences. Celles des entreprises qui ont été testées comme les autres.

Le testing s'effectue au moment de l'embauche. Mais après ?

Les suites données au testing s'accompagnent de sessions de formation pendant lesquelles les discriminations dans les évolutions de carrière sont prises en compte. C'est une attention forte que nous portons avec Marlène Schiappa.

Les discriminations au quotidien s'exercent aussi en matière de logement...

Effectivement. Je vais signer un décret qui oblige toutes les agences immobilières et les associations professionnelles à suivre une formation de lutte contre les discriminations avant chaque renouvellement de leur carte professionnelle, c'est-à-dire tous les trois ans. Cette question de la formation est essentielle. Il n'y a aucune fatalité. La dernière étude de SOS Racisme a montré que les divergences de comportement entre agences sont très fortes.

Mais quand c'est le propriétaire ou le bailleur qui a un comportement discriminatoire ?

Quand vous êtes face à une discrimination, c'est la loi qui entre en jeu. A la fin des fins, quand ni la formation ni l'éveil des consciences ne sont suffisants, l'Etat de droit sanctionne.

Vous mettez l'accent sur les mentalités. Y a-t-il d'autres secteurs dans les lesquels le gouvernement va agir ?

Oui, ma conviction personnelle est qu'il faut agir dans l'audiovisuel. La diversité dans nos chaînes de télévision n'a encore rien à voir avec la société. Le CSA publie tous les ans un rapport sur la représentation de la diversité de la société française à la TV et à la radio. Les résultats sont éloquentes. Nous devons absolument créer les conditions pour y remédier. Nous devons renforcer les capacités d'évaluation du CSA avec des indicateurs plus fins et un suivi, chaîne par chaîne, rendu public afin d'inciter les médias à prendre des engagements plus forts en matière de diversité. Avec Franck Riester, ministre de la Culture et avec les députés, ce chantier a été ouvert dans le cadre du projet de loi audiovisuel.

La réforme institutionnelle, examinée l'an dernier, prévoyait d'ôter le mot race du préambule de la Constitution. Y êtes-vous favorable ?

Oui, il faut définitivement enlever ce mot de la Constitution. C'est un élément dont s'était déjà saisie l'Assemblée nationale. Ce serait un signe symboliquement très fort.

C'est le contexte actuel qui vous contraint d'accélérer votre politique contre les discriminations ?

On y travaille depuis de longs mois mais c'est vrai que nous avons choisi d'accélérer car il est important, dans le moment que traverse le pays, de montrer qu'aucune forme de discrimination n'a sa place.

Ces manifestations pourraient-elles être le début d'une crise politique ?

Il ne faut pas faire d'amalgame entre les difficultés sociales que traversent les Français, les discriminations dont certains sont victimes et l'instrumentalisation que d'autres cherchent à organiser. Il est vrai

que dans les périodes difficiles, beaucoup cherchent des responsables et concourent à cette conflictualité qui peut amener à des actes de discrimination. Regardez les propos du Rassemblement national qui ne cesse de vouloir opposer les uns aux autres.

La porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye souhaite ouvrir le débat sur les statistiques ethniques. Y êtes-vous favorable ?

La question légitime posée est : « Comment peut-on améliorer la diversité au sein d'une entreprise, d'une administration, si on ne peut pas la mesurer ? ». Je pense que la meilleure piste est les statistiques en fonction du lieu d'habitation. C'est moins stigmatisant et c'est très performant.